Subside Career Lunch

Qu'est-ce que le *Career Lunch* ?

Le *Career Lunch* consiste en un subside accordé à une ou un groupe de maximum 3 doctorante.s (au moins en 3ème année de thèse) ou post-doctorante.s HEC - appelée.s mentee.s par la suite - pour l'organisation d'une rencontre autour d'un repas avec un.e professeur.e ordinaire d'une autre université. Le but de cette rencontre est d'obtenir des conseils concernant l'avancement de la carrière académique féminine. Par exemple, le *Career Lunch* peut permettre de recevoir des conseils concernant :

- La stratégie de carrière de manière générale,
- Le dossier de candidature,
- Le contenu du CV,
- La stratégie de réseautage comme p.ex. participation aux conférences,
- La conciliation entre vie de famille et travail.

Qu'est-ce qui est financé par le subside ?

Ce subside a pour but de financer une rencontre entre mentee.s et mentor pour discuter des questions d'avancement de carrière de la ou des mentee.s. Sont pris en charge selon un budget préalable : le repas (50 chf maximum pour le repas par personne), le transport (chf 250 chf maximum) et éventuellement une nuit d'hôtel (150 chf maximum). La rencontre peut s'organiser autour d'un repas le midi ou le soir, suivant l'organisation choisie.
Le budget peut être utilisé soit pour financer la rencontre avec la personne sur le site de l'Université de Lausanne, soit pour financer le déplacement de la ou des mentee.s pour rencontrer la ou le professeur.e mentor.
Les frais engagés par cette rencontre doivent être avancés par la/les personne.s bénéficiant de ce subside et seront remboursés à l'issue de la rencontre.

Quelles sont les conditions pour pouvoir soumettre une proposition ?

Les personnes pouvant bénéficier de ce subside sont les femmes doctorantes (au moins en 3ème année de thèse) et post-doctorantes à la faculté des HEC ayant besoin de conseils liés à leur carrière académique. Seules les femmes souhaitant poursuivre une carrière académique peuvent soumettre une proposition de financement.
Une proposition de financement peut être soumise soit de manière individuelle pour rencontrer en tête à tête la personne sollicitée, soit en groupe de maximum 3 personnes mentees. Les rencontres en groupe ont accès aux mêmes conditions budgétaires que les rencontres individuelles.

Comment soumettre une proposition ?

Le dossier de soumission doit être envoyé à la commission égalité HEC (EgaliteHEC@unil.ch) au plus tard le 19 mai 2019. Les dossiers de soumission doivent comprendre :

- Un document de 2 pages maximum explicitant
  - Les besoins de la ou des mentee.s concernant des conseils d'avancement de la carrière académique et les fonctions de cette rencontre,
  - Les thèmes de l'avancement de la carrière académique qui vont être abordés durant la rencontre,
  - Les critères de sélection de la personne sollicitée (justification de pourquoi cette personne est la bonne pour discuter les thèmes de l'avancement de la carrière choisie),
  - Le budget détaillé sous forme de tableau.
- Le CV de la ou des personne.s faisant la demande pour le subside,
- Le CV de la personne sollicitée (la personne sollicitée pour cette rencontre peut être une femme ou un homme professeur.e).

Après la rencontre (au plus tard un mois après la rencontre), il convient de fournir les documents suivants :

- Un résumé de 1 page établissant le bilan de cette rencontre,
- Un feedback d'une demi-page sur la mesure du *career lunch* avec des points positifs et des choses à améliorer
- Les factures originales relatives à cette rencontre et un décompte des dépenses,
- Les coordonnées bancaires de la personne bénéficiant du subside afin de pouvoir procéder au remboursement des frais engagés.

Critères de sélection

La commission égalité HEC procède à la sélection des dossiers et soumet cette proposition au décanat qui prend la décision finale. Les critères de sélection sont les suivants :

- Pertinence de la rencontre pour l'avancement de la carrière académique de la ou des mentee.s,
- Adéquation de la personne mentor avec les thématiques qui seront abordées lors la rencontre,
- Les femmes ayant déjà obtenu un subside *Career Lunch* peuvent soumettre d'autres propositions les années suivantes, toutefois ces demandes ne seront pas prioritaires.